

**Bureau du 13 janvier 2003**

**Décision n° B-2003-1075**

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Revente, à la Commune, de la parcelle de terrain située lieu-dit le Creux Blanc**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

A la demande de la ville de Rillieux la Pape, la Communauté urbaine a préempté, au prix de 7 622 €, la parcelle de terrain nu d'une superficie de 3 406 mètres carrés située lieu-dit le Creux Blanc en vue de la création d'un espace vert communal s'inscrivant dans la continuité de l'aménagement paysager de ce secteur situé route du Mas Rillier, à proximité de l'échangeur A 46 et dans la perspective d'améliorer la qualité environnementale de cette entrée de ville.

Aux termes de la promesse d'achat qui est présentée au Bureau, la ville de Rillieux la Pape, qui préfinance cette acquisition, s'est engagée à racheter à la Communauté urbaine ledit bien au prix de 7 622 € précité, conforme à l'avis des services fiscaux et à lui rembourser tous les frais inhérents à l'acquisition ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

**DECIDE**

**1° - Approuve** la promesse d'achat qui lui est soumise.

**2° - Autorise** monsieur le président à la signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Le montant** de 7 622 € résultant de cette cession ainsi que les frais inhérents à cette transaction feront l'objet d'une inscription en recettes au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2003 - compte 458 200 - fonction 824 - opération 0097.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,